
**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal
du 9 décembre 2024
9 h 30**

**Séance tenue le lundi 9 décembre 2024 – 9 h 30
salle du conseil de l'hôtel de ville**

PRÉSENCES :

(À moins d'indication autre, les personnes élues inscrites ci-dessous sont présentes physiquement dans la salle du conseil)

Mme Valérie Plante, Mme Ericka Alneus, M. Robert Beaudry, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Michel Bissonnet, Mme Christine Black, Mme Nancy Blanchet, Mme Josefina Blanco, Mme Caroline Bourgeois, M. Éric Alan Caldwell, Mme Lisa Christensen, Mme Catherine Clément-Talbot, M. Josué Corvil, Mme Mary Deros, M. Laurent Desbois, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoit Dorais, M. Sterling Downey, Mme Angela Gentile, Mme Effie Giannou, Mme Marianne Giguère, Mme Nathalie Goulet, Mme Vicki Grondin, Mme Alia Hassan-Cournol, Mme Andrée Hénault, M. Julien Hénault-Ratelle, M. Doug Hurley, Mme Virginie Journeau, Mme Gracia Kasoki Katahwa, M. Benoit Langevin, Mme Laurence Lavigne Lalonde, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, Mme Marie-Andrée Mauger, M. Peter McQueen, M. Luis Miranda, M. Sonny Moroz, Mme Vana Nazarian, M. Jérôme Normand, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, Mme Laura Palestini, M. Jocelyn Puzé, M. Dominic Perri, Mme Marie Plourde, Mme Magda Popeanu, M. Luc Rabouin, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, Mme Julie Roy, M. Aref Salem, M. Abdelhaq Sari, M. Serge Sasseville (**par téléconférence**), M. Craig Sauvé, Mme Despina Sourias, Mme Émilie Thuillier, Mme Véronique Tremblay, M. Alain Vaillancourt, Mme Stephanie Valenzuela, Mme Maja Vodanovic et Mme Alba Zuniga Ramos

ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL :

Mme Sophie Mauzerolle, Mme Martine Musau Muele et Mme Dominique Ollivier

AUTRES PRÉSENCES :

M. Benoit Dagenais, Directeur général
M^e Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville
Mme Marie Desormeaux, Conseillère - analyse et contrôle de gestion

En ouverture, la vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, souhaite la bienvenue à toutes et à tous et fait la déclaration suivante :

« Nous reconnaissons que nous sommes sur un territoire autochtone millénaire, lieu de rencontres et de diplomatie entre les peuples ainsi que du traité de la Grande Paix. Nous remercions la *nation Kanien'keha:ka* (Mohawk) de son hospitalité en territoire non cédé ».

Ensuite, la vice-présidente du conseil souligne la journée du 6 décembre et plus précisément la *Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes*.

En effet, en hommage à toutes les femmes victimes de violence et à toutes celles qui ne peuvent pas faire porter leurs voix, elle demande aux membres du conseil de leur dédier une minute de silence.

Puis, la vice-présidente du conseil déclare la séance ouverte et souhaite d'excellents travaux à toutes et tous.

1 - Période de questions du public

À 9 h 37, la vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, appelle la rubrique « Période de questions du public ». Aucune personne du public n'est présente, la vice-présidente enchaîne avec les questions reçues via le formulaire disponible sur le site Internet de la Ville de Montréal.

À 9 h 37, la vice-présidente du conseil fait la lecture de 13 questions reçues via le formulaire disponible sur le site Internet de la Ville de Montréal. Toutes les questions reçues par écrit par le public sont déposées aux Archives, avec la liste des documents déposés de ce conseil.

Prendre note que toutes les questions du public reproduites ci-dessous à partir du formulaire disponible sur le site Internet de la Ville de Montréal apparaissent comme elles ont été reçues, sans révision, ni modification.

<p>1</p> <p><u>Question de :</u> Marie-Justine Snider</p> <p><u>Réponse de :</u> Mme Laurence Lavigne Lalonde</p>	<p>Depuis trois ans, j'ai observé une détérioration significative de notre quartier, ce qui suscite de vives inquiétudes quant à la sécurité des résidents.</p> <p>Je n'ai reçu aucune communication concernant l'abri Villeray, qui accueillera un nombre important de nouveaux résidents.</p> <p>Pourriez-vous m'expliquer comment cette information a été diffusée ?</p> <p>Quelles mesures seront mises en place pour assurer une intégration harmonieuse de cet organisme, et dans quels délais ?</p> <p>De plus, pourriez-vous nous préciser quelles stratégies sont mises en place pour cibler et fermer les lieux où se trouve l'approvisionnement en drogue dans le quartier, car la consommation augmente de manière alarmante ?</p>
<p>2</p> <p><u>Question de :</u> Chris Matthijsse</p> <p><u>Réponse de :</u> M Laurent Desbois</p>	<p>J'aimerais me plaindre du système de collecte des ordures ménagères à Outremont. Pour les personnes vivant dans des appartements aux étages supérieurs, il est peu pratique et même dangereux en hiver de devoir transporter une poubelle dans les escaliers.</p> <p>Il arrive aussi que des poubelles soient volées les jours de collecte des ordures. Cela nous est déjà arrivé deux fois (la première fois, la poubelle entière a été volée, ce matin seulement le couvercle).</p> <p>Et il arrive fréquemment que d'autres personnes jettent des ordures et/ou des crottes de chien dans notre poubelle, que nous essayons de garder propre. Bref, un système misérable.</p>
<p>3</p> <p><u>Question de :</u> Lucie Brault</p> <p><u>Réponse de :</u> M. Luis Miranda</p>	<p>J'aimerais savoir ce qui advient du projet de construction des 2 tours de 19 étages dans le stationnement des Halles car dernièrement la rumeur qui circule c'est que les Halles seront complètement rasées ainsi que la bâtisse ou Desjardins à des bureaux. Qu'elle est la situation. Merci.</p>
<p>4</p> <p><u>Question de :</u> Éric Bédard</p> <p><u>Réponse de :</u> Mme Alia Hassan-Cournol</p>	<p>Étant donné le nombre de piscines publiques fermées dans plusieurs arrondissements montréalais, en plus de la piscine Olympique, j'aimerais savoir quelle est la progression de l'intervention sanitaire à celle de l'École secondaire Édouard-Montpetit. Elle est fermée depuis bientôt 1 an si la tendance se maintient. Étant donné le peu de piscines à proximité dans l'arrondissement, et surtout, le peu de disponibilité des piscines publiques été comme hiver, il faut absolument que des mesures soient prises pour que les travaux se terminent à cette piscine ou que ce soit priorisé. Les activités de natation et de baignade gratuites financées par les taxes (le secteur fait partie des hausses importantes de plus de 17 pourcent depuis 3 ans). Les gens ont de moins en moins de moyens financiers de s'inscrire à des activités sportives et l'hiver s'installe (souvent difficile à l'extérieur avec les soubresauts climatiques). Merci.</p>

<p>5</p> <p><u>Question de :</u> Caroline Guindon</p> <p><u>Réponse de :</u> M. Sylvain Ouellet</p>	<p>M. François Limoges, maire de l'arrondissement Rosemont/La Petite-Patrie, s'est engagé le 2 décembre dernier, lors du conseil d'arrondissement, à envoyer une lettre au gouvernement provincial pour demander une analyse approfondie visant à déplacer le futur PVM Bellechasse sur le site de la Chambre de la Jeunesse. J'aimerais savoir si le conseil d'agglomération a entrepris des démarches de son côté pour revalider avec la STM les sites potentiels, soit les sites 5 à 9 ?</p>
<p>6</p> <p><u>Question de :</u> Margaux Gregoire</p> <p><u>Réponse de :</u> M. Sylvain Ouellet</p>	<p>La Ville a mentionné à plusieurs reprises qu'il n'y a pas d'échéancier du redéveloppement du site du garage actuel STM au coin de Saint-Denis et Bellechasse. Selon les estimations des ingénieurs et entrepreneur que nous avons consultés, l'installation du futur PVM Bellechasse sur ce site coûterait au maximum 2 millions de dollars supplémentaires. Par contre, cet emplacement permettrait d'économiser environ 1 million de dollars en expropriation et au minimum 1 million de dollars en frais de signalisation et frais généraux par l'entrepreneur étant donné qu'aucune rue ne serait fermée durant la construction et qu'il y a beaucoup d'espace disponible sur le site du garage. Est-ce que la Ville s'engage à demander les estimations de coûts détaillées de la STM et à les fournir aux citoyens?</p>
<p>7</p> <p><u>Question de :</u> Claire Martin</p> <p><u>Réponse de :</u> M. Pierre Lessard-Blais</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Depuis quelque temps, un individu utilise quotidiennement une souffleuse à air à gaz sur les terrains des 7415 et 7400 rue Cléopée-Têtu, causant des nuisances sonores importantes. Cependant, il semble que son activité ne soit pas essentielle, car il se contente de déplacer des feuilles sans nécessité apparente.</p> <p>Serait-il possible pour votre équipe d'évaluer la situation et d'intervenir pour mettre fin à cette utilisation non justifiée de l'équipement? Pourrait-on encourager une approche plus respectueuse du voisinage et de l'environnement, en limitant l'utilisation d'appareils bruyants lorsqu'ils ne sont pas requis?</p> <p>Nous comptons sur votre appui pour rétablir un cadre de vie paisible pour les résidents affectés.</p> <p>Merci de votre considération.</p> <p>Cordialement, Claire Martin</p>
<p>8</p> <p><u>Question de :</u> Chantal Leduc</p> <p><u>Réponse de :</u> Mme Marie-Andrée Mauger</p>	<p>Pourquoi nous avoir installé des parcomètres sur la rue Egan, nous avons déjà de la misère à nous stationner avec les restaurants, les livreurs qui nous enlève notre stationnement. Je dois maintenant payer le parcomètres pour être chez moi. Merci</p>
<p>9</p> <p><u>Question de :</u> Delphine Measroch</p> <p><u>Réponse de :</u> Mme Caroline Bourgeois</p>	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>L'an passé, les patinoires de notre quartier ont souvent été inutilisables en raison des conditions climatiques (pluie, neige), les rendant impraticables pendant plusieurs jours, voire semaines. Avec les changements climatiques, cette situation risque de se reproduire et même d'empirer. De nombreuses municipalités, telles que Potton ou Tremblant, ont déjà aménagé des structures de protection sur leurs patinoires pour garantir leur praticabilité en hiver.</p> <p>Est-il prévu dans les projets futurs d'aménager des toits protecteurs pour nos patinoires afin de permettre aux résidents de continuer à profiter des activités hivernales malgré les imprévus climatiques ? Cela permettrait de préserver ces espaces de loisirs essentiels pour la communauté.</p> <p>Je vous remercie pour l'attention portée à cette question.</p>

10

Question de :

Citoyens du Sud-Ouest

Réponse de :

M. Benoit Dorais

Je ne sais où autres poser des questions ou adresser ce problème. Dans l'arrondissement du Sud-Ouest pourquoi est ce que la journée du mercredi interdit le parking sur toutes les rues. Ceci cause un grave problème pour les citoyens qui utilisent la station de métro Jolicoeur. Toutes les rues sans exception n'ont aucun parking. Si les rues sont pleines alors je comprendrais mais quand un côté de la rue est barré et que ceci cause un problème pour des centaines de voitures c'est qu'il y a un problème. Qui peut faire quelque chose à ce sujet parce que en ce moment et ça fait plusieurs années que nous vivons avec ce problème, ça empêche le déroulement d'une société qui fonctionne. Je sais que ceci a l'air exagéré mais je suis sérieuse. Alors notre question: EXISTE-T-IL UN MOYEN DE CHANGER LES JOURNÉES D'INTERDICTION DE PARKING DANS LE SUD-OUEST?

- Citoyens utilisant les transports en commun qui n'en peuvent plus

11

Question de :

Joseph Pugliese

Réponse de :

M. Luc Rabouin

Without Prejudice.

Clarification Regarding 6800 St. Patrick Street

Mayor Plante,

At the November 21, 2024, Agglomeration Council meeting, our question to you addressed the allocation of over \$20 million in taxpayer dollars to acquire, decontaminate, and rehabilitate the heavily contaminated lot at 6800 St. Patrick Street, LaSalle.

In his response, Mayor Luc Rabouin stated: "This transaction was good for the environment and for the economic development of Montreal, and we are very proud."

With all due respect, Mayor Plante, as Mayor Rabouin stated "we are very proud," may you clarify whether he was speaking on your behalf, particularly since our question was addressed to you, not him?

If so, are you "very proud" on behalf of taxpayers and citizens of Montreal for allocating over \$20 million for this contaminated lot? Or does this statement reflect our elected officials "patting yourselves on the back" for completing this transaction with valuable taxpayer dollars?

Thank you.

12

Question de :

Walid Nassef

Réponse de :

M. Alain Vaillancourt

Madame la Mairesse,

Vous démontrez une grande capacité à aborder des enjeux complexes et à encourager une réflexion constructive sur des questions sensibles avec clarté et pertinence.

Dans ce contexte, quel est l'impact des récentes manifestations militantes sur la sécurité à Montréal, particulièrement en ce qui concerne les tensions sociales et la paix communautaire ? Quelles mesures prévoyez-vous mettre en place pour maintenir l'ordre public tout en respectant le droit fondamental à une expression pacifique ? Enfin, comment la Ville entend-elle renforcer les liens entre les différentes communautés culturelles afin de préserver la cohésion sociale dans notre métropole ?

bien respectueusement

13

Question de :

Élisabeth Greene

Réponse de :

M. Pierre Lessard-Blais

Lors du dernier conseil de Ville, à ma question demandant comment l'administration comptait protéger ses citoyens des expansions portuaires, madame Hassan-Cournol a répondu qu'il n'y en avait pas sur l'île et qu'elles étaient plutôt prévues à Contrecoeur.

Le port prend de l'expansion sur le territoire montréalais depuis le tout début de son implantation, dès 1900. Et il en prend particulièrement depuis les 30 dernières années, forçant ses activités dans nos quartiers, comme il le fait avec Ray-Mont Logistiques, bétonnant 24km des berges montréalaises et expropriant des quartiers.

Que la conseillère d'MHM, arrondissement au cœur du problème, disent aux citoyens qui l'ont élue et qui vivent quotidiennement avec les impacts négatifs des activités du port, qu'il n'y a pas d'expansions industrialo-portuaires sur l'île, est étonnant voire inquiétant.

Pourquoi la Ville ne reconnaît pas ces expansions industrialo-portuaires qui sont pourtant concrètement observables et largement documentées?

À l'expiration du délai imparti pour la Période de questions du public par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil* (06-051), la vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, déclare la Période de questions du public close à 10 h 02. Elle remercie toutes les personnes qui ont soumis leurs questions soit en se déplaçant à l'hôtel de ville soit par écrit afin de faire état de leurs préoccupations aux membres du conseil.

2 - Période de questions des membres du conseil

À 10 h 03, la vice-présidente du conseil appelle la rubrique « Période de questions des membres du conseil ».

Les personnes élues ci-dessous formulent des questions aux membres du conseil indiqués en regard de leur nom :

<p><u>Question de :</u> M. Aref Salem</p> <p><u>Réponse de :</u> Mme Valérie Plante</p>	<p>Questionne la gestion des dépenses de l'Administration / Commentaires sur la gestion des dépenses effectuée par l'Administration</p>
<p><u>Question de :</u> Mme Chantal Rossi</p> <p><u>Réponse de :</u> M Robert Beaudry Mme Valérie Plante</p>	<p>Dans les nouvelles sommes allouées à la réfection de la rue Sainte-Catherine, plus précisément le tronçon de Mansfield à Atwater, quel est le montant destiné aux nouvelles placettes publiques : piétonnisation, animation, mesures de mitigation, etc.? / Est-ce que le projet de piétonnisation de la rue Saint-Hubert reverra le jour l'an prochain?</p>
<p><u>Question de :</u> M. Abdelhaq Sari</p> <p><u>Réponse de :</u> M. Alain Vaillancourt</p>	<p>Comment expliquer la diminution du budget du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) de 50 M\$ passant de 874 M\$ en 2024 à 824 M\$ en 2025? / Est-ce que l'Administration va s'attaquer au déficit structurel du SPVM?</p>
<p>Question de : Mme Alba Zuniga Ramos</p> <p>Réponse de : M. Luc Rabouin M. Pierre Lessard-Blais</p>	<p>Questionne le financement des arrondissements nécessaire à leur offre de services / Questionne la compréhension de l'Administration des enjeux soulevés dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et reformule sa question concernant les services à rendre aux citoyens</p>
<p><u>Question de :</u> Mme Vans Nazarian</p> <p><u>Réponse de :</u> Mme Maja Vodanovic</p>	<p>Quel est le plan de l'Administration afin de faire face aux besoins en matière d'entretien des infrastructures de l'eau en fonction des investissements prévus au budget 2025 et au PDI? / Quel est le calendrier de rattrapage préconisé dans ce dossier?</p>

À 10 h 33

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Chantal Rossi

de prolonger la Période de questions des membres de 15 minutes, conformément à l'article 57 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal* (06-051).

La proposition de prolongation de 15 minutes est agréée.

Question de :
M. Julien Hénault-Ratelle

Est-ce que l'Administration a un plan pour réduire l'écart entre le taux de taxation aux citoyens et celui aux commerçants? / Questionne le taux de taxation aux commerçants et aux entrepreneurs, et ce, en comparaison avec le reste du Canada

Réponse de :
M. Luc Rabouin

Question de :
M. Benoit Langevin

Souhaite davantage de sommes dédiées à l'enjeu de l'itinérance et questionne le montant alloué par l'Administration à cet effet / Pourquoi ne pas avoir dévoilé les recommandations du comité d'experts demandé en octobre dernier?

Réponse de :
Mme Valérie Plante

Question de :
Mme Christine Black

Pourquoi l'Administration n'a pas prévu un plus grand nombre de personnes brigadières s'il y a une augmentation du nombre de traverses? / Aimerais une mise à jour concernant la planification des traverses

Réponse de :
M. Alain Vaillancourt

À 10 h 47, la leader adjointe de l'Opposition officielle, Mme Alba Zuniga Ramos, soulève une question de privilège. Elle soutient que le conseiller Pierre Lessard-Blais a tenu des propos misogynes et portant atteinte à ses privilèges lorsqu'il a dit : « la conseillère ne comprend rien ». Le leader de la majorité, M. François Limoges, est d'avis que les propos cités ne visaient pas du tout le genre de la leader adjointe de l'Opposition officielle.

La vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, demande au conseiller s'il souhaite retirer ses propos car elle considère qu'ils ne sont pas nécessaires dans son intervention. Ce dernier y consent et reformule à l'effet qu'il y a une incompréhension de certains enjeux de la part de Mme Alba Zuniga Ramos. Mme Giannou clôt le débat.

À l'expiration du délai imparti pour la Période de questions des membres du conseil par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal* (06-051), la vice-présidente du conseil déclare la Période de questions des membres du conseil close à 10 h 51.

La vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, cède la parole au leader de la majorité, M. François Limoges, pour la suite de l'ordre du jour.

CM24 1312

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée du conseil municipal

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 9 décembre 2024, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

CM24 1313

Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le 20 novembre 2024, à 13 h

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le 20 novembre 2024, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 27 novembre 2024 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

8 – Dépôt de rapports des commissions des conseils

La vice-présidente du conseil appelle la rubrique « Dépôt de rapports des commissions des conseils ».

CM24 1314

Dépôt du rapport de la Commission sur les finances et l'administration pour l'étude du budget 2025 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) et du programme décennal d'immobilisations 2025-2034 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes

Le leader de la majorité, M. François Limoges, dépose le rapport de la Commission sur les finances et l'administration pour l'étude du budget 2025 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) et du programme décennal d'immobilisations 2025-2034 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes, comprenant les rapports minoritaires de l'opposition officielle et de l'Association des municipalités de banlieue, et le conseil en prend acte.

Un débat s'engage.

08.01

À 11 h 03, la vice-présidente du conseil suspend les travaux pour quelques instants.

À 11 h 18, le conseil reprend ses travaux.

À 11 h 18,

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 30.01, 30.02, 80.01 (30.01) et 80.01 (30.02) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

Le conseil débute l'étude des points 30.01, 30.02, 80.01 (30.01) et 80.01 (30.02).

À 12 h 29, la vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, suspend les travaux jusqu'à 14 h.

**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal
du 9 décembre 2024
9 h 30**

**Séance tenue le lundi 9 décembre 2024 – 14 h
salle du conseil de l'hôtel de ville**

PRÉSENCES :

(À moins d'indication autre, les personnes élues inscrites ci-dessous sont présentes physiquement dans la salle du conseil)

Mme Valérie Plante, Mme Ericka Alneus, M. Robert Beaudry, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Michel Bissonnet, Mme Christine Black, Mme Nancy Blanchet, Mme Josefina Blanco, Mme Caroline Bourgeois, M. Éric Alan Caldwell, Mme Lisa Christensen, Mme Catherine Clément-Talbot, M. Josué Corvil, Mme Mary Deros, M. Laurent Desbois, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoit Dorais, M. Sterling Downey, Mme Angela Gentile, Mme Effie Giannou, Mme Marianne Giguère, Mme Nathalie Goulet, Mme Vicki Grondin, Mme Alia Hassan-Cournol, Mme Andrée Hénault, M. Julien Hénault-Ratelle, M. Doug Hurley, Mme Virginie Journeau, Mme Gracia Kasoki Katahwa, M. Benoit Langevin, Mme Laurence Lavigne Lalonde, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, Mme Marie-Andrée Mauger, M. Peter McQueen, M. Luis Miranda, M. Sonny Moroz, Mme Vana Nazarian, M. Jérôme Normand, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, Mme Laura Palestini, M. Jocelyn Pausé, M. Dominic Perri, Mme Marie Plourde, Mme Magda Popeanu, M. Luc Rabouin, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, Mme Julie Roy, M. Aref Salem, M. Abdelhaq Sari, M. Serge Sasseville (**par téléconférence**), M. Craig Sauvé, Mme Despina Sourias, Mme Émilie Thuillier, Mme Véronique Tremblay, M. Alain Vaillancourt, Mme Stephanie Valenzuela, Mme Maja Vodanovic et Mme Alba Zuniga Ramos

ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL :

Mme Sophie Mauzerolle, Mme Martine Musau Muele et Mme Dominique Ollivier

ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL LORS DU VOTE ENREGISTRÉ SUR L'AMENDEMENT N° 1 AUX POINTS 30.01, 30.02, 80.01 (30.01) ET 80.01 (30.02) :

Mme Sophie Mauzerolle, Mme Martine Musau Muele, Mme Dominique Ollivier et Mme Marie Plourde

ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL LORS DU VOTE ENREGISTRÉ SUR L'AMENDEMENT N° 2 AUX POINTS 30.01, 30.02, 80.01 (30.01) ET 80.01 (30.02) :

Mme Sophie Mauzerolle, Mme Martine Musau Muele et Mme Dominique Ollivier

ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL LORS DU VOTE ENREGISTRÉ AUX POINTS 30.01, 30.02, 80.01 (30.01) ET 80.01 (30.02) :

Mme Sophie Mauzerolle, Mme Martine Musau Muele et Mme Dominique Ollivier

AUTRES PRÉSENCES :

M. Benoit Dagenais, Directeur général
M^e Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville
Mme Marie Desormeaux, Conseillère - analyse et contrôle de gestion

La vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, souhaite la bienvenue à toutes et à tous et déclare la séance ouverte.

À 14 h 01, le conseil reprend ses travaux à la réunion des points 30.01, 30.02, 80.01 (30.01) et 80.01 (30.02).

CM24 1315

Adoption du budget 2025 de la Ville de Montréal (volet ville centrale)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 novembre 2024 par sa résolution CE24 1798;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

d'adopter le budget 2025 de la Ville de Montréal (volet ville centrale).

Un débat s'engage.

À 12 h 32, la vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, suspend les travaux pour la pause du lunch.

À 14 h, le conseil reprend ses travaux.

Le débat se poursuit.

La vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, cède la parole au conseiller Laurent Desbois.

À 14 h 10,

Il est proposé par M. Laurent Desbois

appuyé par M. Alan DeSousa
Mme Christine Black
M. Dimitrios (Jim) Beis
M. Doug Hurley
M. Michel Bissonnet

de présenter l'amendement n° 1, accompagné d'un certificat de la Trésorière, et qui se lit comme suit :

« D'amender le budget de fonctionnement 2025 afin d'augmenter les transferts centraux aux arrondissements de 8 254 832 \$ pour atteindre 761 409 232 \$.

Pour ce faire, il est proposé de prendre cette somme à même le budget 2025 des dépenses des services centraux qui s'élèvent à 3 639 550 100 \$ en imposant une contrainte budgétaire de 0,227 % à l'ensemble des services centraux. »

Un débat s'engage sur l'amendement n° 1.

Le conseiller Luc Rabouin, représentant l'Administration à ce sujet, souligne notamment qu'il est en désaccord avec la proposition d'amendement n° 1.

Le débat se poursuit sur l'amendement n° 1.

La vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, invite à nouveau le conseiller Laurent Desbois à prendre la parole, en droit de réplique sur l'amendement n° 1.

À 14 h 24,

Il est proposé par M. Laurent Desbois

appuyé par M. Alan DeSousa
Mme Christine Black
M. Dimitrios (Jim) Beis
M. Michel Bissonnet
M. Doug Hurley

de procéder à un vote enregistré sur la proposition d'amendement n° 1.

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur : Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Deros, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian, Hurley, Blanchet, Deschamps, Palestini, Miranda, Hénault, Sauvé et Sasseville (28)

Votent contre : Mesdames et messieurs Plante, Rabouin, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Popeanu, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Kasoki Katahwa, Lavigne Lalonde, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Limoges, Journeau, Caldwell, Puzé, Tremblay, Downey, Grondin, Ouellet, Goulet, McQueen, Christensen, Normand et Roy (31)

Résultat : En faveur : 28
Contre : 31

La vice-présidente du conseil déclare l'amendement n° 1 rejeté à la majorité des voix.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

À 14 h 43, le leader de la majorité, M. François Limoges, soulève une question de privilège. Il croit que les propos qu'il aurait tenus lors d'un conseil d'arrondissement et qui sont rapportés par le conseiller Julien Hénault-Ratelle dans son intervention ne sont pas justes et sont cités hors contexte. La vice-présidente en prend acte mais ne peut juger de cette question puisqu'elle n'a pas assisté, entre autres, à ce conseil d'arrondissement. Elle clôt le débat.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

La vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, cède la parole au conseiller Benoit Langevin.

À 15 h 11,

Il est proposé par M. Benoit Langevin

appuyé par M. Aref Salem

de présenter l'amendement n° 2, accompagné d'un certificat de la Trésorière, et qui se lit comme suit :

« D'amender le budget de fonctionnement 2025 afin d'allouer une somme supplémentaire de 10 200 000 \$ afin d'augmenter les dépenses du Service de la diversité et de l'inclusion sociale dédiées aux contributions aux organismes de soutien aux personnes en situation d'itinérance;

Pour ce faire, il est proposé de puiser cette somme de 10 200 000 \$ à même les dépenses des services centraux de la Ville de Montréal qui s'élèvent à 3 639 550 100 \$, en imposant une contrainte budgétaire de 0,2804 % à l'ensemble des services centraux et de réallouer cette somme à l'augmentation des dépenses du Service de la diversité et de l'inclusion sociale dédiées aux contributions aux organismes de soutien aux personnes en situation d'itinérance. »

Un débat s'engage sur l'amendement n° 2.

Le conseiller Robert Beaudry, porte-parole de l'Administration pour ce dossier, précise notamment qu'il n'est pas en faveur de cette proposition d'amendement.

La vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, cède la parole à nouveau la parole au conseiller Benoit Langevin afin qu'il exerce son droit de réplique sur l'amendement n° 2.

À 15 h 23,

Il est proposé par M. Benoit Langevin

appuyé par M. Aref Salem

de procéder à un vote enregistré sur la proposition d'amendement n° 2.

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur : Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Deros, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian, Hurley, Blanchet, Deschamps, Palestini, Miranda, Hénault, Sauvé et Sasseville (28)

Votent contre : Mesdames et messieurs Plante, Rabouin, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Popeanu, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Kasoki Katahwa, Lavigne Lalonde, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Limoges, Journeau, Caldwell, Plourde, Puzé, Tremblay, Downey, Grondin, Ouellet, Goulet, McQueen, Christensen, Normand et Roy (32)

Résultat : En faveur : 28
Contre : 32

La vice-présidente du conseil déclare l'amendement n° 2 rejeté à la majorité des voix.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

À 15 h 58, la vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, suspend les travaux pour une courte pause.

À 16 h 06, le conseil reprend ses travaux.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

À 17 h 31,

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Chantal Rossi

de poursuivre les travaux jusqu'à l'épuisement de l'ordre du jour, conformément à l'article 21 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal* (06-051).

La proposition de prolongation est agréée.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

À 18 h 04, la vice-présidente du conseil cède la parole au conseiller Luc Rabouin afin qu'il exerce son droit de réplique. Puis, la vice-présidente du conseil cède la parole à la leader de l'Opposition officielle, Mme Chantal Rossi.

À 18 h 20,

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Aref Salem

de procéder à un vote enregistré sur les points 30.01, 30.02, 80.01 (30.01) et 80.01 (30.02).

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur : Mesdames et messieurs Plante, Rabouin, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Popeanu, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Kasoki Katahwa, Lavigne Lalonde, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Limoges, Journeau, Caldwell, Plourde, Pauzé, Tremblay, Downey, Grondin, Ouellet, Goulet, McQueen, Christensen, Normand et Roy (32)

Votent contre : Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Deros, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian, Hurley, Blanchet, Deschamps, Palestini, Miranda, Hénault, Sauvé et Sasseville (28)

Résultat : En faveur : 32
Contre : 28

La vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, déclare le point 30.01 adopté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

30.01 1243074007

CM24 1316

Adoption du programme décennal d'immobilisations 2025-2034 de la Ville de Montréal (volet ville centrale)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 novembre 2024 par sa résolution CE24 1794;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

d'adopter le programme décennal d'immobilisations 2025-2034 de la Ville de Montréal (volet ville centrale).

Un débat s'engage.

À 12 h 32, la vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, suspend les travaux pour la pause du lunch.

À 14 h, le conseil reprend ses travaux.

Le débat se poursuit.

La vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, cède la parole au conseiller Laurent Desbois.

À 14 h 10,

Il est proposé par M. Laurent Desbois

appuyé par M. Alan DeSousa
Mme Christine Black
M. Dimitrios (Jim) Beis
M. Doug Hurley
M. Michel Bissonnet

de présenter l'amendement n° 1, accompagné d'un certificat de la Trésorière, et qui se lit comme suit :

« D'amender le budget de fonctionnement 2025 afin d'augmenter les transferts centraux aux arrondissements de 8 254 832 \$ pour atteindre 761 409 232 \$.

Pour ce faire, il est proposé de prendre cette somme à même le budget 2025 des dépenses des services centraux qui s'élèvent à 3 639 550 100 \$ en imposant une contrainte budgétaire de 0,227 % à l'ensemble des services centraux. »

Un débat s'engage sur l'amendement n° 1.

Le conseiller Luc Rabouin, représentant l'Administration à ce sujet, souligne notamment qu'il est en désaccord avec la proposition d'amendement n° 1.

Le débat se poursuit sur l'amendement n° 1.

La vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, invite à nouveau le conseiller Laurent Desbois à prendre la parole, en droit de réplique sur l'amendement n° 1.

À 14 h 24,

Il est proposé par M. Laurent Desbois

appuyé par M. Alan DeSousa
Mme Christine Black
M. Dimitrios (Jim) Beis
M. Michel Bissonnet
M. Doug Hurley

de procéder à un vote enregistré sur la proposition d'amendement n° 1.

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur : Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Deros, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian, Hurley, Blanchet, Deschamps, Palestini, Miranda, Hénault, Sauvé et Sasseville (28)

Votent contre : Mesdames et messieurs Plante, Rabouin, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Popeanu, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Kasoki Katahwa, Lavigne Lalonde, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Limoges, Journeau, Caldwell, Pauzé, Tremblay, Downey, Grondin, Ouellet, Goulet, McQueen, Christensen, Normand et Roy (31)

Résultat : En faveur : 28
Contre : 31

La vice-présidente du conseil déclare l'amendement n° 1 rejeté à la majorité des voix.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

À 14 h 43, le leader de la majorité, M. François Limoges, soulève une question de privilège. Il croit que les propos qu'il aurait tenus lors d'un conseil d'arrondissement et qui sont rapportés par le conseiller Julien Hénault-Ratelle dans son intervention ne sont pas justes et sont cités hors contexte. La vice-présidente en prend acte mais ne peut juger de cette question puisqu'elle n'a pas assisté, entre autres, à ce conseil d'arrondissement. Elle clôt le débat.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

La vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, cède la parole au conseiller Benoit Langevin.

À 15 h 11,

Il est proposé par M. Benoit Langevin

appuyé par M. Aref Salem

de présenter l'amendement n° 2, accompagné d'un certificat de la Trésorière, et qui se lit comme suit :

« D'amender le budget de fonctionnement 2025 afin d'allouer une somme supplémentaire de 10 200 000 \$ afin d'augmenter les dépenses du Service de la diversité et de l'inclusion sociale dédiées aux contributions aux organismes de soutien aux personnes en situation d'itinérance;

Pour ce faire, il est proposé de puiser cette somme de 10 200 000 \$ à même les dépenses des services centraux de la Ville de Montréal qui s'élevaient à 3 639 550 100 \$, en imposant une contrainte budgétaire de 0,2804 % à l'ensemble des services centraux et de réallouer cette somme à l'augmentation des dépenses du Service de la diversité et de l'inclusion sociale dédiées aux contributions aux organismes de soutien aux personnes en situation d'itinérance. »

Un débat s'engage sur l'amendement n° 2.

Le conseiller Robert Beaudry, porte-parole de l'Administration pour ce dossier, précise notamment qu'il n'est pas en faveur de cette proposition d'amendement.

La vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, cède la parole à nouveau la parole au conseiller Benoit Langevin afin qu'il exerce son droit de réplique sur l'amendement n° 2.

À 15 h 23,

Il est proposé par M. Benoit Langevin

appuyé par M. Aref Salem

de procéder à un vote enregistré sur la proposition d'amendement n° 2.

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur : Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Deros, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian, Hurley, Blanchet, Deschamps, Palestini, Miranda, Hénault, Sauvé et Sasseville (28)

Votent contre : Mesdames et messieurs Plante, Rabouin, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Popeanu, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Kasoki Katahwa, Lavigne Lalonde, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Limoges, Journeau, Caldwell, Plourde, Puzé, Tremblay, Downey, Grondin, Ouellet, Goulet, McQueen, Christensen, Normand et Roy (32)

Résultat : En faveur : 28
Contre : 32

La vice-présidente du conseil déclare l'amendement n° 2 rejeté à la majorité des voix.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

À 15 h 58, la vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, suspend les travaux pour une courte pause.

À 16 h 06, le conseil reprend ses travaux.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

À 17 h 31,

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Chantal Rossi

de poursuivre les travaux jusqu'à l'épuisement de l'ordre du jour, conformément à l'article 21 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal* (06-051).

La proposition de prolongation est agréée.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

À 18 h 04, la vice-présidente du conseil cède la parole au conseiller Luc Rabouin afin qu'il exerce son droit de réplique. Puis, la vice-présidente du conseil cède la parole à la leader de l'Opposition officielle, Mme Chantal Rossi.

À 18 h 20,

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Aref Salem

de procéder à un vote enregistré sur les points 30.01, 30.02, 80.01 (30.01) et 80.01 (30.02).

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur : Mesdames et messieurs Plante, Rabouin, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Popeanu, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Kasoki Katahwa, Lavigne Lalonde, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Limoges, Journeau, Caldwell, Plourde, Puzé, Tremblay, Downey, Grondin, Ouellet, Goulet, McQueen, Christensen, Normand et Roy (32)

Votent contre : Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Deros, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian, Hurley, Blanchet, Deschamps, Palestini, Miranda, Hénault, Sauvé et Sasseville (28)

Résultat : En faveur : 32
Contre : 28

La vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, déclare le point 30.02 adopté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

30.02 1243074003

CM24 1317

Adoption du budget 2025 de la Ville de Montréal (volet agglomération)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 12 décembre 2024 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le budget 2025 de la Ville de Montréal (volet agglomération).

Un débat s'engage.

À 12 h 32, la vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, suspend les travaux pour la pause du lunch.

À 14 h, le conseil reprend ses travaux.

Le débat se poursuit.

La vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, cède la parole au conseiller Laurent Desbois.

À 14 h 10,

Il est proposé par M. Laurent Desbois

appuyé par M. Alan DeSousa
Mme Christine Black
M. Dimitrios (Jim) Beis
M. Doug Hurley
M. Michel Bissonnet

de présenter l'amendement n° 1, accompagné d'un certificat de la Trésorière, et qui se lit comme suit :

« D'amender le budget de fonctionnement 2025 afin d'augmenter les transferts centraux aux arrondissements de 8 254 832 \$ pour atteindre 761 409 232 \$.

Pour ce faire, il est proposé de prendre cette somme à même le budget 2025 des dépenses des services centraux qui s'élèvent à 3 639 550 100 \$ en imposant une contrainte budgétaire de 0,227 % à l'ensemble des services centraux. »

Un débat s'engage sur l'amendement n° 1.

Le conseiller Luc Rabouin, représentant l'Administration à ce sujet, souligne notamment qu'il est en désaccord avec la proposition d'amendement n° 1.

Le débat se poursuit sur l'amendement n° 1.

La vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, invite à nouveau le conseiller Laurent Desbois à prendre la parole, en droit de réplique sur l'amendement n° 1.

À 14 h 24,

Il est proposé par M. Laurent Desbois

appuyé par M. Alan DeSousa
Mme Christine Black
M. Dimitrios (Jim) Beis
M. Michel Bissonnet
M. Doug Hurley

de procéder à un vote enregistré sur la proposition d'amendement n° 1.

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur : Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Deros, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian, Hurley, Blanchet, Deschamps, Palestini, Miranda, Hénault, Sauvé et Sasseville (28)

Votent contre : Mesdames et messieurs Plante, Rabouin, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Popeanu, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Kasoki Katahwa, Lavigne Lalonde, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Limoges, Journeau, Caldwell, Puzé, Tremblay, Downey, Grondin, Ouellet, Goulet, McQueen, Christensen, Normand et Roy (31)

Résultat : En faveur : 28
Contre : 31

La vice-présidente du conseil déclare l'amendement n° 1 rejeté à la majorité des voix.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

À 14 h 43, le leader de la majorité, M. François Limoges, soulève une question de privilège. Il croit que les propos qu'il aurait tenus lors d'un conseil d'arrondissement et qui sont rapportés par le conseiller Julien Hénault-Ratelle dans son intervention ne sont pas justes et sont cités hors contexte. La vice-présidente en prend acte mais ne peut juger de cette question puisqu'elle n'a pas assisté, entre autres, à ce conseil d'arrondissement. Elle clôt le débat.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

La vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, cède la parole au conseiller Benoit Langevin.

À 15 h 11,

Il est proposé par M. Benoit Langevin

appuyé par M. Aref Salem

de présenter l'amendement n° 2, accompagné d'un certificat de la Trésorière, et qui se lit comme suit :

« D'amender le budget de fonctionnement 2025 afin d'allouer une somme supplémentaire de 10 200 000 \$ afin d'augmenter les dépenses du Service de la diversité et de l'inclusion sociale dédiées aux contributions aux organismes de soutien aux personnes en situation d'itinérance;

Pour ce faire, il est proposé de puiser cette somme de 10 200 000 \$ à même les dépenses des services centraux de la Ville de Montréal qui s'élèvent à 3 639 550 100 \$, en imposant une contrainte budgétaire de 0,2804 % à l'ensemble des services centraux et de réallouer cette somme à l'augmentation des dépenses du Service de la diversité et de l'inclusion sociale dédiées aux contributions aux organismes de soutien aux personnes en situation d'itinérance. »

Un débat s'engage sur l'amendement n° 2.

Le conseiller Robert Beaudry, porte-parole de l'Administration pour ce dossier, précise notamment qu'il n'est pas en faveur de cette proposition d'amendement.

La vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, cède la parole à nouveau la parole au conseiller Benoit Langevin afin qu'il exerce son droit de réplique sur l'amendement n° 2.

À 15 h 23,

Il est proposé par M. Benoit Langevin

appuyé par M. Aref Salem

de procéder à un vote enregistré sur la proposition d'amendement n° 2.

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur : Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Deros, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian, Hurley, Blanchet, Deschamps, Palestini, Miranda, Hénault, Sauvé et Sasseville (28)

Votent contre : Mesdames et messieurs Plante, Rabouin, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Popeanu, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Kasoki Katahwa, Lavigne Lalonde, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Limoges, Journeau, Caldwell, Plourde, Pauzé, Tremblay, Downey, Grondin, Ouellet, Goulet, McQueen, Christensen, Normand et Roy (32)

Résultat : En faveur : 28
Contre : 32

La vice-présidente du conseil déclare l'amendement n° 2 rejeté à la majorité des voix.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

À 15 h 58, la vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, suspend les travaux pour une courte pause.

À 16 h 06, le conseil reprend ses travaux.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

À 17 h 31,

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Chantal Rossi

de poursuivre les travaux jusqu'à l'épuisement de l'ordre du jour, conformément à l'article 21 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal* (06-051).

La proposition de prolongation est agréée.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

À 18 h 04, la vice-présidente du conseil cède la parole au conseiller Luc Rabouin afin qu'il exerce son droit de réplique. Puis, la vice-présidente du conseil cède la parole à la leader de l'Opposition officielle, Mme Chantal Rossi.

À 18 h 20,

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Aref Salem

de procéder à un vote enregistré sur les points 30.01, 30.02, 80.01 (30.01) et 80.01 (30.02).

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur : Mesdames et messieurs Plante, Rabouin, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Popeanu, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Kasoki Katahwa, Lavigne Lalonde, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Limoges, Journeau, Caldwell, Plourde, Pauzé, Tremblay, Downey, Grondin, Ouellet, Goulet, McQueen, Christensen, Normand et Roy (32)

Votent contre : Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Deros, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian, Hurley, Blanchet, Deschamps, Palestini, Miranda, Hénault, Sauvé et Sasseville (28)

Résultat : En faveur : 32
Contre : 28

La vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, déclare le point 80.01 (30.01) adopté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

1243074008
80.01 (30.01)

CM24 1318

Adoption du programme décennal d'immobilisations 2025-2034 de la Ville de Montréal (volet agglomération)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 12 décembre 2024 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le programme décennal d'immobilisations 2025-2034 du conseil d'agglomération de la Ville de Montréal (volet agglomération).

Un débat s'engage.

À 12 h 32, la vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, suspend les travaux pour la pause du lunch.

À 14 h, le conseil reprend ses travaux.

Le débat se poursuit.

La vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, cède la parole au conseiller Laurent Desbois.

À 14 h 10,

Il est proposé par M. Laurent Desbois

appuyé par M. Alan DeSousa
Mme Christine Black
M. Dimitrios (Jim) Beis
M. Doug Hurley
M. Michel Bissonnet

de présenter l'amendement n° 1, accompagné d'un certificat de la Trésorière, et qui se lit comme suit :

« D'amender le budget de fonctionnement 2025 afin d'augmenter les transferts centraux aux arrondissements de 8 254 832 \$ pour atteindre 761 409 232 \$.

Pour ce faire, il est proposé de prendre cette somme à même le budget 2025 des dépenses des services centraux qui s'élèvent à 3 639 550 100 \$ en imposant une contrainte budgétaire de 0,227 % à l'ensemble des services centraux. »

Un débat s'engage sur l'amendement n° 1.

Le conseiller Luc Rabouin, représentant l'Administration à ce sujet, souligne notamment qu'il est en désaccord avec la proposition d'amendement n° 1.

Le débat se poursuit sur l'amendement n° 1.

La vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, invite à nouveau le conseiller Laurent Desbois à prendre la parole, en droit de réplique sur l'amendement n° 1.

À 14 h 24,

Il est proposé par M. Laurent Desbois

appuyé par M. Alan DeSousa
Mme Christine Black
M. Dimitrios (Jim) Beis
M. Michel Bissonnet
M. Doug Hurley

de procéder à un vote enregistré sur la proposition d'amendement n° 1.

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur : Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Deros, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian, Hurley, Blanchet, Deschamps, Palestini, Miranda, Hénault, Sauvé et Sasseville (28)

Votent contre : Mesdames et messieurs Plante, Rabouin, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Popeanu, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Kasoki Katahwa, Lavigne Lalonde, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Limoges, Journeau, Caldwell, Puzé, Tremblay, Downey, Grondin, Ouellet, Goulet, McQueen, Christensen, Normand et Roy (31)

Résultat : En faveur : 28
Contre : 31

La vice-présidente du conseil déclare l'amendement n° 1 rejeté à la majorité des voix.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

À 14 h 43, le leader de la majorité, M. François Limoges, soulève une question de privilège. Il croit que les propos qu'il aurait tenus lors d'un conseil d'arrondissement et qui sont rapportés par le conseiller Julien Hénault-Ratelle dans son intervention ne sont pas justes et sont cités hors contexte. La vice-présidente en prend acte mais ne peut juger de cette question puisqu'elle n'a pas assisté, entre autres, à ce conseil d'arrondissement. Elle clôt le débat.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

La vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, cède la parole au conseiller Benoit Langevin.

À 15 h 11,

Il est proposé par M. Benoit Langevin

appuyé par M. Aref Salem

de présenter l'amendement n° 2, accompagné d'un certificat de la Trésorière, et qui se lit comme suit :

« D'amender le budget de fonctionnement 2025 afin d'allouer une somme supplémentaire de 10 200 000 \$ afin d'augmenter les dépenses du Service de la diversité et de l'inclusion sociale dédiées aux contributions aux organismes de soutien aux personnes en situation d'itinérance;

Pour ce faire, il est proposé de puiser cette somme de 10 200 000 \$ à même les dépenses des services centraux de la Ville de Montréal qui s'élèvent à 3 639 550 100 \$, en imposant une contrainte budgétaire de 0,2804 % à l'ensemble des services centraux et de réallouer cette somme à l'augmentation des dépenses du Service de la diversité et de l'inclusion sociale dédiées aux contributions aux organismes de soutien aux personnes en situation d'itinérance. »

Un débat s'engage sur l'amendement n° 2.

Le conseiller Robert Beaudry, porte-parole de l'Administration pour ce dossier, précise notamment qu'il n'est pas en faveur de cette proposition d'amendement.

La vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, cède la parole à nouveau la parole au conseiller Benoit Langevin afin qu'il exerce son droit de réplique sur l'amendement n° 2.

À 15 h 23,

Il est proposé par M. Benoit Langevin

appuyé par M. Aref Salem

de procéder à un vote enregistré sur la proposition d'amendement n° 2.

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur : Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Deros, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian, Hurley, Blanchet, Deschamps, Palestini, Miranda, Hénault, Sauvé et Sasseville (28)

Votent contre : Mesdames et messieurs Plante, Rabouin, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Popeanu, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Kasoki Katahwa, Lavigne Lalonde, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Limoges, Journeau, Caldwell, Plourde, Pauzé, Tremblay, Downey, Grondin, Ouellet, Goulet, McQueen, Christensen, Normand et Roy (32)

Résultat : En faveur : 28
Contre : 32

La vice-présidente du conseil déclare l'amendement n° 2 rejeté à la majorité des voix.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

À 15 h 58, la vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, suspend les travaux pour une courte pause.

À 16 h 06, le conseil reprend ses travaux.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

À 17 h 31,

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Chantal Rossi

de poursuivre les travaux jusqu'à l'épuisement de l'ordre du jour, conformément à l'article 21 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal* (06-051).

La proposition de prolongation est agréée.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

À 18 h 04, la vice-présidente du conseil cède la parole au conseiller Luc Rabouin afin qu'il exerce son droit de réplique. Puis, la vice-présidente du conseil cède la parole à la leader de l'Opposition officielle, Mme Chantal Rossi.

À 18 h 20,

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Aref Salem

de procéder à un vote enregistré sur les points 30.01, 30.02, 80.01 (30.01) et 80.01 (30.02).

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur : Mesdames et messieurs Plante, Rabouin, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Popeanu, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Kasoki Katahwa, Lavigne Lalonde, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Limoges, Journeau, Caldwell, Plourde, Puzé, Tremblay, Downey, Grondin, Ouellet, Goulet, McQueen, Christensen, Normand et Roy (32)

Votent contre : Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Deros, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian, Hurley, Blanchet, Deschamps, Palestini, Miranda, Hénault, Sauvé et Sasseville (28)

Résultat : En faveur : 32
Contre : 28

La vice-présidente du conseil, Mme Effie Giannou, déclare le point 80.01 (30.02) adopté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

1243074004
80.01 (30.02)

À 18 h 24,

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 30.03 à 30.07 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM24 1319

Approbation du budget 2025 de la Corporation Anjou 80

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 novembre 2024 par sa résolution CE24 1789;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

d'approuver le budget 2025 de la Corporation Anjou 80.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Dimitrios (Jim) Beis
M. Michel Bissonnet
Mme Christine Black
Mme Catherine Clément-Talbot
M. Josué Corvil
Mme Mary Deros
M. Laurent Desbois
M. Alan DeSousa
Mme Angela Gentile
M. Julien Hénault-Ratelle
M. Doug Hurley
M. Benoit Langevin
M. Sonny Moroz
Mme Vana Nazarian
M. Dominic Perri
M. Giovanni Rapanà
Mme Chantal Rossi
M. Aref Salem
M. Abdelhaq Sari
Mme Stephanie Valenzuela
Mme Alba Zuniga Ramos

30.03 1240310004

CM24 1320

Approbation du budget 2025 de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 novembre 2024 par sa résolution CE24 1788;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

d'approuver le budget 2025 de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM).

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Dimitrios (Jim) Beis
M. Michel Bissonnet
Mme Christine Black
Mme Catherine Clément-Talbot
M. Josué Corvil
Mme Mary Deros
M. Laurent Desbois
M. Alan DeSousa
Mme Angela Gentile
M. Julien Hénault-Ratelle
M. Doug Hurley
M. Benoit Langevin
M. Sonny Moroz
Mme Vana Nazarian
M. Dominic Perri
M. Giovanni Rapanà
Mme Chantal Rossi
M. Aref Salem
M. Abdelhaq Sari
Mme Stephanie Valenzuela
Mme Alba Zuniga Ramos

30.04 1240310003

CM24 1321**Approbation du budget 2025 de l'Agence de mobilité durable**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 novembre 2024 par sa résolution CE24 1787;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

d'approuver le budget 2025 de l'Agence de mobilité durable.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Dimitrios (Jim) Beis
M. Michel Bissonnet
Mme Christine Black
Mme Catherine Clément-Talbot
M. Josué Corvil
Mme Mary Deros
M. Laurent Desbois
M. Alan DeSousa
Mme Angela Gentile
M. Julien Hénault-Ratelle
M. Doug Hurley
M. Benoit Langevin
M. Sonny Moroz
Mme Vana Nazarian
M. Dominic Perri
M. Giovanni Rapanà
Mme Chantal Rossi
M. Aref Salem
M. Abdelhaq Sari
Mme Stephanie Valenzuela
Mme Alba Zuniga Ramos

30.05 1240310002

CM24 1322**Approbation des contributions financières aux organismes exerçant des activités relevant du conseil municipal et la quote-part 2025 à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 novembre 2024 par sa résolution CE24 1800;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

d'approuver les contributions suivantes, telles qu'indiquées :

- 1- de verser selon les modalités usuelles les contributions financières et la quote-part prévues au budget 2025 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et à l'organisme suivant :

Communauté métropolitaine de Montréal	34 418 000 \$
Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal	9 832 700 \$

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Dimitrios (Jim) Beis
M. Michel Bissonnet
Mme Christine Black
Mme Catherine Clément-Talbot
M. Josué Corvil
Mme Mary Deros
M. Laurent Desbois
M. Alan DeSousa
Mme Angela Gentile
M. Julien Hénault-Ratelle
M. Doug Hurley
M. Benoit Langevin
M. Sonny Moroz
Mme Vana Nazarian
M. Dominic Perri
M. Giovanni Rapanà
Mme Chantal Rossi
M. Aref Salem
M. Abdelhaq Sari
Mme Stephanie Valenzuela
Mme Alba Zuniga Ramos

30.06 1243074023

CM24 1323

Décréter la publication d'un document explicatif du budget 2025 et du PDI 2025-2034 pour l'exercice financier 2025 (volet ville centrale)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 27 novembre 2024 par sa résolution CE24 1852;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

de décréter qu'un document explicatif du budget 2025 et du PDI 2025-2034 pour l'exercice financier 2025 (volet ville centrale) soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Dimitrios (Jim) Beis
M. Michel Bissonnet
Mme Christine Black
Mme Catherine Clément-Talbot
M. Josué Corvil
Mme Mary Deros
M. Laurent Desbois
M. Alan DeSousa
Mme Angela Gentile
M. Julien Hénault-Ratelle
M. Doug Hurley
M. Benoit Langevin
M. Sonny Moroz
Mme Vana Nazarian
M. Dominic Perri
M. Giovanni Rapanà
Mme Chantal Rossi
M. Aref Salem
M. Abdelhaq Sari
Mme Stephanie Valenzuela
Mme Alba Zuniga Ramos

30.07 1240310009

À 18 h 26,

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 80.01(30.03) à 80.01(30.07) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM24 1324

Approbation du budget 2025 de la Société de transport de Montréal

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 12 décembre 2024 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le budget de 2025 de la Société de transport de Montréal tel que modifié.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Dimitrios (Jim) Beis
M. Michel Bissonnet
Mme Christine Black
Mme Catherine Clément-Talbot
M. Josué Corvil
Mme Mary Deros
M. Laurent Desbois
M. Alan DeSousa
Mme Angela Gentile
M. Julien Hénault-Ratelle
M. Doug Hurley
M. Benoit Langevin
M. Sonny Moroz
Mme Vana Nazarian
M. Dominic Perri
M. Giovanni Rapanà
Mme Chantal Rossi
M. Aref Salem
M. Abdelhaq Sari
Mme Stephanie Valenzuela
Mme Alba Zuniga Ramos

CM24 1325

Approbation du programme d'immobilisations 2025-2034 de la Société de transport de Montréal

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 12 décembre 2024 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le programme d'immobilisations 2025-2034 de la Société de transport de Montréal.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Dimitrios (Jim) Beis
M. Michel Bissonnet
Mme Christine Black
Mme Catherine Clément-Talbot
M. Josué Corvil
Mme Mary Deros
M. Laurent Desbois
M. Alan DeSousa
Mme Angela Gentile
M. Julien Hénault-Ratelle
M. Doug Hurley
M. Benoit Langevin
M. Sonny Moroz
Mme Vana Nazarian
M. Dominic Perri
M. Giovanni Rapanà
Mme Chantal Rossi
M. Aref Salem
M. Abdelhaq Sari
Mme Stephanie Valenzuela
Mme Alba Zuniga Ramos

1243074005
80.01 (30.04)

CM24 1326

Approbation du budget 2025 du Conseil des arts de Montréal

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 12 décembre 2024 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le budget 2025 du Conseil des arts de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

1240310005
80.01 (30.05)

CM24 1327

Approbation du budget 2025 de l'Office municipal d'habitation de Montréal

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 12 décembre 2024 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le budget 2025 de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

1240310006
80.01 (30.06)

CM24 1328

Approbation du budget 2025 de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 12 décembre 2024 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le budget 2025 de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance.

Adopté à l'unanimité.

1240310007
80.01 (30.07)

À 18 h 49,

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 80.01(30.08) à 80.01(30.10) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM24 1329

Approbation du budget 2025 de la Société du parc Jean-Drapeau

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 12 décembre 2024 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le budget 2025 de la Société du parc Jean-Drapeau.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Dimitrios (Jim) Beis
M. Michel Bissonnet
Mme Christine Black
Mme Catherine Clément-Talbot
M. Josué Corvil
Mme Mary Deros
M. Laurent Desbois
M. Alan DeSousa
Mme Angela Gentile
M. Julien Hénault-Ratelle
M. Doug Hurley
M. Benoit Langevin
M. Sonny Moroz
Mme Vana Nazarian
M. Dominic Perri
M. Giovanni Rapanà
Mme Chantal Rossi
M. Aref Salem
M. Abdelhaq Sari
Mme Stephanie Valenzuela
Mme Alba Zuniga Ramos

1240310008
80.01 (30.08)

CM24 1330

Approbation des contributions financières aux organismes exerçant des activités relevant du conseil d'agglomération et la quote-part 2025 à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 12 décembre 2024 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver les contributions financières et la quote-part suivantes, telles qu'indiquées :

- 1- de verser selon les modalités usuelles les contributions financières et la quote-part prévues au budget 2025 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et aux organismes suivants :

Conseil des arts	21 936 700 \$
Société du parc Jean-Drapeau	16 723 700 \$
Office municipal d'habitation de Montréal	550 000 \$
Corporation d'habitation Jeanne-Mance	12 000 \$
Communauté métropolitaine de Montréal - Volet équipements scientifiques Montréal	11 807 100 \$

- 2- de verser une somme maximale de 762 819 100 \$ à l'Autorité régionale de transport métropolitain pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 dans le cadre des ententes prévues en fonction de la facturation émise;

- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Dimitrios (Jim) Beis
M. Michel Bissonnet
Mme Christine Black
Mme Catherine Clément-Talbot
M. Josué Corvil
Mme Mary Deros
M. Laurent Desbois
M. Alan DeSousa
Mme Angela Gentile
M. Julien Hénault-Ratelle
M. Doug Hurley
M. Benoit Langevin
M. Sonny Moroz
Mme Vana Nazarian
M. Dominic Perri
M. Giovanni Rapanà
Mme Chantal Rossi
M. Aref Salem
M. Abdelhaq Sari
Mme Stephanie Valenzuela
Mme Alba Zuniga Ramos

1243074024
80.01 (30.09)

CM24 1331

Décréter la publication d'un document explicatif du budget 2025 et du PDI 2025-2034 pour l'exercice financier 2025 (volet agglomération)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 12 décembre 2024 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

de décréter qu'un document explicatif du budget 2025 et du PDI 2025-2034 pour l'exercice financier 2025 (volet agglomération) soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Dimitrios (Jim) Beis
M. Michel Bissonnet
Mme Christine Black
Mme Catherine Clément-Talbot
M. Josué Corvil
Mme Mary Deros
M. Laurent Desbois
M. Alan DeSousa
Mme Angela Gentile
M. Julien Hénault-Ratelle
M. Doug Hurley
M. Benoit Langevin
M. Sonny Moroz
Mme Vana Nazarian
M. Dominic Perri
M. Giovanni Rapanà
Mme Chantal Rossi
M. Aref Salem
M. Abdelhaq Sari
Mme Stephanie Valenzuela
Mme Alba Zuniga Ramos

1240310010
80.01 (30.10)

À 18 h 50, tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, la vice-présidente du conseil déclare l'assemblée levée.

Effie Giannou
VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Emmanuel Tani-Moore
GREFFIER DE LA VILLE

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Valérie Plante
MAIRESSE